

COMEX TIGER

Compte-rendu de la réunion du 29/04/2022

En raison de la situation liée au Covid-19, la réunion est organisée via visioconférence (zoom).

Périmètre

65 participants : *cf. émargement en pièce jointe*

Documents transmis

- Support de présentation de la réunion
- Feuille d'émargement

Ouverture de la réunion du COMEX par Denis Bertin

1. Bilan de l'AAP « Transformation de la Formation par la Recherche »

La synthèse des résultats obtenus à l'AAP est présentée dans les *slides 3 à 9*. L'analyse des candidatures a été faite, l'analyse scientifique et pédagogique sera faite par le Comité Opérationnel. 136 candidatures ont été reçues contre 146 en première phase, la période très chargée du calendrier universitaire est sûrement à la source de cet écart. Sur cet ensemble, le renfort Recherche est le plus sollicité suivi du renfort MSE&C et du renfort International. Pour les parcours avec modification de maquette ils passeront lors de la CFVU du 20 juin

Sur ces 136 candidatures, un partage des dossiers va être fait en direct, composante par composante pour s'assurer de la validation des candidatures.

Réponses aux questions :

- Pérennisation après labellisation : La réponse a un an pour prendre forme, la pérennisation sera bien assurée par AMU.

2. Evaluation de l'AMI TIGER 2021-2022

Marie Philippart de Foy, chargée d'évaluation sur le GT4 TIGER est présentée.

Un questionnaire d'auto-évaluation a été établi avec Stéphanie Metz qui servira de point de référence pour piloter le projet. L'objectif est de permettre aux responsables de parcours d'évaluer la mise en place des premiers dispositifs TIGER et leurs effets sur la formation, sur les pratiques d'enseignement et sur les étudiants. L'objectif est aussi d'identifier ce qui a moins fonctionné et faire des propositions. C'est dans le but de l'amélioration du projet que cette auto-évaluation est proposée.

Disponible en ligne il sera scindé sur 6 blocs de question (voir *slide 11*). Le questionnaire a été travaillé en GT puis en Comité Opérationnel. Les questions sont présentées, à partir de la *slide 13*.

Réponses aux questions :

- Il est suggéré d'ajouter une question en rapport au soutien des instituts aux parcours (accompagnement au changement) car le rôle des instituts est un peu effacé.
- La question 10 « *Votre pratique de la recherche vous aide-t-elle dans votre pratique d'enseignant (en particulier dans le cadre du socle commun défini par TIGER) ? Répondez par Oui/Non* » fait débat dans sa formulation, elle sera reformulée.
- Le timing présenté ici pour la soumission du formulaire est jugé mauvais. Il arrive trop tôt et juste après les dépôts de dossiers de l'AAP. Les retours pourraient être biaisés. Le calendrier de traitement de candidature en master étant conjoint, la période pose encore problème. Il est suggéré de proposer un questionnaire plus allégé et/ou de décaler l'évaluation car à ce stade-ci, les impacts sont encore difficiles à évaluer.

3. Bilan de l'AAP TRIPs

Le calendrier de l'AAP TRIPs a changé. La nécessité de prendre du temps pour discuter avec les composantes, nous a amené à reporter le début de l'implémentation à janvier 2023. Les rendus de dossiers se feront en octobre.

Seuls deux instituts ne sont pas inclus, encore en recherche de lieu ou encore en réflexion d'un projet. Les profils sont mixtes, 7 projets inter-institut et 6 projets portés par un seul institut.

Concernant l'évaluation des TRIPs, elle a dû être repensée, notamment sur le sujet des locaux. Des échanges avec la DDPI et la DEPIL sont en cours.

Aussi, chaque projet a pu rencontrer l'équipe projet des TRIPs afin d'échanger sur leur TRIP. L'objectif est d'émettre fin juin des recommandations aux porteurs afin de consolider leur dépôt de projet.

4. Evènement du 14 juin : Séminaire de bonnes pratiques MSE&C

Le déroulé actualisé du programme est présenté (slide 30).

La conférence d'ouverture portera sur « la révolution des métiers de demain ». Le programme est finalisé et visible sur les slides 30 à 33.

5. Bourses entrantes : ouverture d'un appel exceptionnel

Un appel sera réouvert de manière exceptionnelle à destination des nouveaux parcours, des parcours rattachés à une nouvel institut ou une nouvelle composante. Par « nouveau » on entend, pas présent lors de l'AMI 2021 TIGER.

L'appel est ouvert du 4 au 29 mai et les résultats seront communiqués le 10 juin.

L'évaluation sera faite via le barème déjà validé lors du COMEX de décembre.

Réponses aux questions :

- Les parcours nouvellement rattachés à un institut sont éligibles si cette décision figure au PV d'un conseil d'institut précédent.

6. Point sur le dispositif « Cum Laude »

Ce dispositif a suscité beaucoup d'interrogations notamment en café TIGER. Afin de clarifier :

Le Cum Laude est :

- Une **récompense** pour les étudiants **montrant les meilleures appétences pour la recherche** et ayant de **bons résultats académiques**,
- Une récompense pouvant **prendre la forme de différents dispositifs** (participation à une école de saison, prix du meilleur mémoire...),
- Un dispositif **s'appuyant sur le socle commun** de l'AAP « Transformation de la Formation par la Recherche » et donc **orienté vers la recherche**.

Ce que le Cum Laude n'est pas :

- Une **étape obligatoire** pour une **future obtention de bourse de thèse**,
- Un simple **supplément au diplôme** ou une simple **mention honorifique**,
- Une récompense **uniquement attribuée sur la moyenne générale** de l'étudiant.

La mise en œuvre de ce dispositif peut se faire en plusieurs étapes :

- 1) Déterminer la récompense et l'échelle d'articulation
- 2) Pré-sélection des étudiants éligibles au dispositif
- 3) Constitution du dossier par l'étudiant (l'oral est très révélateur de la motivation de l'étudiant)
- 4) Modalité de sélection du lauréat

La réalisation d'un PV de la réunion qui détermine de l'étudiant / des étudiants lauréat(s) est demandé.

Réponses aux questions :

- Même si ce n'est pas sa seule fonction, le Cum Laude est bien considérée comme une distinction honorifique. Ce point sera formalisé.
- Le Cum Laude devra figurer sur le supplément au diplôme.